



Quel développement durable ? L'exemple des mobilités

Article n°3 Départementales, 10 mai 2021, Patrick Salez

En vogue dans notre territoire, le terme de développement durable a pratiquement disparu chez les spécialistes qui le considèrent comme galvaudé et dépassé. Son sens premier consiste à concilier les dimensions environnementale, économique et sociale du développement, trois dimensions auxquelles l'écologie politique ajoute la dimension fondamentale de la **gouvernance démocratique**. Voilà qui est plutôt flou, une séance récente du conseil communautaire nous ayant montré par exemple combien la notion de tourisme durable donnait lieu à interprétations diverses. Dans la pratique, les progrès vers la « durabilité » sont difficilement mesurables en dehors d'une batterie d'indicateurs difficiles à chiffrer et impossibles à hiérarchiser. Et il s'agit souvent d'un habillage pour conforter le développement économique en se préoccupant *a minima* de son impact sur l'environnement et la cohésion sociale.

Notre territoire enregistre un retard difficilement explicable dans la prise en compte de cette question par rapport à l'île d'Oléron, laquelle a labellisé un Agenda 21 local (plan d'action territorial pour le développement durable) en 2010. Nous nous lançons aujourd'hui dans l'élaboration d'un Schéma de développement durable (SDD) s'appuyant sur un Comité Consultatif Citoyen. Une heureuse initiative mais un exercice contraint car notre SDD devra être conforme aux schémas supérieurs équivalents des échelles régionale et départementale.

En attendant ce Schéma, une solution consiste à appliquer le concept de développement durable aux spécificités de notre territoire, particulièrement **vulnérable**, soumis à une série de risques : démographique (déclin de la population permanente), touristique (surfréquentation et mono-dépendance à ce secteur), climatique (érosion et submersions), territorial (fragmentation nord-sud), environnemental (perte de biodiversité et de certaines ressources marines). Il s'agira alors d'**adapter notre territoire** à l'ensemble de ces risques et d'anticiper les risques à venir. Tout en respectant la cohésion sociale et l'identité insulaire.

Les candidats aux départementales qui font référence au développement durable devraient expliquer ce qu'ils entendent précisément par là et, surtout, en quoi cela **guidera leur action politique** : quelles grandes orientations et quels projets peuvent assurer l'adaptation aux risques de notre territoire ? Avec la nécessité de traiter ensemble ces différents risques, le développement durable étant une notion transversale.

Les mobilités sont un excellent exemple de cette démarche car croisant plusieurs enjeux : démographique par le maintien des personnes âgées dans les villages, territorial par le désenclavement de l'extrême-nord, touristique par l'allègement des flux, climatique par le caractère « propre » des transports . Elles interrogent en outre le bilan du président de la CdC et ses perspectives. Le **bilan est insatisfaisant** : les navettes de village ne répondent pas aux besoins et les transports à la demande sont insuffisamment développés ; les pistes cyclables restent un **OTMI** (Objet Touristique Mal Identifié, voir les cyclistes perdus devant une carte dont certains tronçons restent opaques), trop peu utilisé au quotidien par les habitants permanents ; elles manquent d'une continuité le long de la route départementale et de ramifications vers les villages. Concernant les perspectives, on peut douter de la capacité du **grand projet mobilité** reposant sur les transports collectifs à réduire la congestion sur les routes en période de surfréquentation touristique. Rappelons-nous en effet l'indéracinable attachement à la voiture individuelle et le profil majoritaire des touristes : les transports collectifs sont inadaptés aux attentes des navetteurs qui visitent deux ou trois lieux « emblématiques » comme à celles des familles débarquant avec armes et bagages pour une semaine. Quant à la **troisième voie sur le pont** (qui n'est pas près de voir le jour pour des raisons techniques et financières, le câblage étant loin d'être terminé), on peut se demander si elle aurait uniquement pour effet de faciliter les sorties de véhicules prioritaires. Ne créerait-elle pas un « appel d'air » pour les entrées, incitant à plus de flux touristiques encore ? Il y a, de toute évidence, matière à plus d'innovation pour construire une écomobilité à la hauteur de la somme des grands enjeux qu'affronte le territoire rétais au sein de son bassin de vie.